

Premiers secours

En cas d'incident avec des produits chimiques

Numéro d'urgence (24 h/24): 145

Pour des cas moins urgents, composez le 044 251 66 66.

Contact et informations sur Internet: www.toxi.ch

→ En cas d'ingestion

- Appeler le 145
- Ne pas provoquer de vomissement et ne pas faire ingérer de liquides sans avis médical (n° d'urgence 145 ou médecin de famille).

→ En cas d'inhalation

- Fournir de l'air frais; attention aux locaux fermés, aux silos et aux fosses. Le sauveteur ne doit pas se mettre en danger
- Rassurer le patient

→ En cas de contact avec la peau

- Enlever rapidement les vêtements contaminés
- Rincer abondamment les parties du corps touchées à l'eau courante
- Si la peau est intacte, laver soigneusement au savon et à l'eau

→ En cas de projections dans les yeux

- Rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins **10 minutes** en maintenant les paupières ouvertes

→ En cas de perte de conscience

- Coucher la victime sur le côté, la tête tournée vers le bas
- Absolument appeler un médecin
- Ne pas administrer de liquide
- Ne pas tenter de provoquer des vomissements

→ En cas d'arrêt cardio-respiratoire

- Appeler le 144
- Au besoin, enlever tout corps étranger de la bouche et de la gorge (prothèses dentaires, restes de comprimés, vomissures)
- Desserrer les vêtements gênants
- En cas d'arrêt respiratoire: respiration artificielle selon la méthode que l'on pratique le mieux (attention: en cas d'intoxication par l'acide cyanhydrique [odeur d'amande amère], le bouche-à-bouche est dangereux pour le secouriste)
- En cas d'arrêt cardiaque: massage cardiaque par une personne entraînée ou un professionnel

